

Partagez notre expertise

**FORMATION ET CONSEIL EN ASSURANCE,
RÉASSURANCE ET GESTION DES RISQUES**

Notre offre 2019

**CATALOGUE
FORMATIONS PERSONNALISÉES
FORMATION CONSEIL**

Table des matières

Une offre de formation adaptée à vos besoins Page 3

Informations pratiques Page 7

Notre équipe de formateurs Page 10

Notre catalogue Assurance et Réassurance Page 15

- Nos formations en Assurance Page 16
- Nos formations en Réassurance Page 16
- Nos formations relatives aux Événements naturels Page 17
- Nos formations concernant le Droit et la Conduite de projet Page 17

Une offre de formation adaptée à vos besoins

Spécialiste reconnu des secteurs **de l'assurance et de la réassurance** depuis 2002, et **organisme de formation agréé**, **STRADA Conseil** propose une offre de formation souple, réactive et adaptée à vos besoins, unique sur le marché. Conformément à la loi n°**2014-288 du 5 mars 2014** amendée par le **décret du 30 juin 2015**, **Strada Conseil a obtenu le label qualité et est référencé comme organisme de formation inscrit au catalogue de référence des financeurs de formation.**

En fonction de vos besoins et de votre contexte, il vous est possible de choisir entre différentes solutions pour bénéficier du meilleur de nos formations :

Formations catalogue

- Formations à l'assurance et au risk-management
- Formations à la réassurance
- Formation au Droit des affaires, droit des assurances.

Formations sur mesure

- Une formation adaptée à votre besoin, déterminée suite à un diagnostic préliminaire
- Des séances souples prenant en compte vos contraintes, sur le lieu de votre choix.

Mentoring / accompagnement métier

- Une présence sur le terrain en situation réelle
- Un accompagnement tout au long de vos phases critiques.

Les formations seront réalisées conformément aux dispositions de l'article L.6353-1 du Code du travail.

Une offre de formation adaptée à vos besoins

Formations sur catalogue

Les cours proposés dans ce catalogue peuvent être dispensés en inter-entreprises, ou en intra, à des dates et lieux selon votre convenance.

Chaque module contient une partie théorique mais également une partie application pratique construite autour d'exercices et d'études de cas, afin de permettre aux stagiaires d'être immédiatement opérationnels.

Nos formations s'accompagnent d'un bilan et d'une mesure des performances.

Consultez le descriptif des modules de formation dans les pages suivantes.

Formations sur mesure

Nous étudions tous vos besoins de formation et, si nécessaire, réalisons en amont un diagnostic des formations à mettre en place.

Nous définissons avec vos équipes le plan de formation **le mieux adapté à vos besoins tant en termes de contenu que de format** (possibilité de morceler les sessions et choisir les horaires en fonction des disponibilités des participants). La formation peut également se tenir, sur demande, dans les locaux de votre entreprise.

Vous pouvez choisir des thématiques proposées dans le catalogue afin de bâtir avec nous la formation qui vous convient, en supprimant par exemple des chapitres, associant des sujets développés dans plusieurs formations, ou encore en nous demandant d'intégrer des éléments complémentaires que vous souhaiteriez voir présentés. Nous pouvons également proposer des formations sur des durées plus importantes, permettant ainsi d'approfondir un domaine qui vous intéresse plus particulièrement.

Le catalogue ci-joint vous donne un aperçu de nos domaines de compétence et d'intervention.

N'hésitez pas à nous faire part précisément de vos besoins et contraintes, nous pouvons vous proposer des modules de formation adaptés et sur mesure.

Une offre de formation adaptée à vos besoins

Formations sur catalogue

Les cours proposés dans ce catalogue peuvent être dispensés en inter-entreprises, ou en intra, à des dates et lieux selon votre convenance.

Chaque module contient une partie théorique mais également une partie application pratique construite autour d'exercices et d'études de cas, afin de permettre aux stagiaires d'être immédiatement opérationnels.

Nos formations s'accompagnent d'un bilan et d'une mesure des performances.

Consultez le descriptif des modules de formation dans les pages suivantes.

Formations sur mesure

Nous étudions tous vos besoins de formation et, si nécessaire, réalisons en amont un diagnostic des formations à mettre en place.

Nous définissons avec vos équipes le plan de formation **le mieux adapté à vos besoins tant en termes de contenu que de format** (possibilité de morceler les sessions et choisir les horaires en fonction des disponibilités des participants). La formation peut également se tenir, sur demande, dans les locaux de votre entreprise.

Vous pouvez choisir des thématiques proposées dans le catalogue afin de bâtir avec nous la formation qui vous convient, en supprimant par exemple des chapitres, associant des sujets développés dans plusieurs formations, ou encore en nous demandant d'intégrer des éléments complémentaires que vous souhaiteriez voir présentés. Nous pouvons également proposer des formations sur des durées plus importantes, permettant ainsi d'approfondir un domaine qui vous intéresse plus particulièrement.

Le catalogue ci-joint vous donne un aperçu de nos domaines de compétence et d'intervention.

N'hésitez pas à nous faire part précisément de vos besoins et contraintes, nous pouvons vous proposer des modules de formation adaptés et sur mesure.

Une offre de formation adaptée à vos besoins

Exemples de formations sur mesure

Mission de formation pour le pôle cessions en réassurance d'un acteur majeur de l'assurance (25 collaborateurs) :

- Diagnostic des besoins : 5 jours
- Formation pédagogique sur mesure : 3 cycles de 9 jours
- Accompagnement sur des cas concrets lors de la campagne de renouvellement : 15 jours.

Formation sur le terrain d'ingénieurs juniors ou d'inspecteurs au métier de préventeur incendie, réalisée en plusieurs étapes :

- Formation théorique dispensée au départ,
- Mise en situation sur le terrain lors de l'accompagnement des ingénieurs seniors,
- Accompagnement sur le terrain avec pour mission la rédaction d'un rapport de visite. Ces étapes étant suivies de séances de conseils.
- Étape finale consistant à laisser les stagiaires conduire seuls les visites. Leur travail est alors repris étape par étape afin de fournir une fiche d'évaluation communiquée en fin de chaque visite.

Formation sur les divers aspects techniques induits par l'assurance et la réassurance des événements naturels en France :

- Analyse du besoin et définition du contenu de la formation : 2 entretiens téléphoniques ainsi que des échanges d'informations propres à l'entreprise
- Mise en place de l'équipe de formateurs et du support de cours : 1 jour
- Formation dispensée selon le rythme et le calendrier défini par le client sous forme de plusieurs sessions de 2 jours chacune.

Formation sur le marché et les techniques de la réassurance d'une compagnie d'assurance :

- Analyse du besoin et adaptation de la formation aux besoins du client en fonction de son programme de réassurance existant : 3 conférences téléphoniques d'une heure chacune
- Création d'un support de formation adapté avec intégration d'exemples bâtis sur les contrats de réassurance de l'entreprise : 2 jours
- Formation dispensée en deux temps : 1 journée sous forme de conférence destinée à l'ensemble des personnes intéressées (environ 70 personnes) suivie de modules additionnels d'une journée dispensés à des petits groupes de 10 personnes.

Nos prix

Formations sur catalogue :

Les prix mentionnés au catalogue s'entendent par formation et par personne. Ils comprennent les déjeuners, les rafraîchissements et les supports remis pendant la formation.

En cas d'inscription de plusieurs stagiaires, une remise pourra être consentie.

Formations sur mesure :

Ces formations étant conçues et adaptées en fonction de vos besoins, veuillez nous contacter pour effectuer le diagnostic et **nous permettre de vous transmettre nos meilleures conditions de prix.**

Dates et lieux des formations / organisation des journées

Les lieux et les dates des formations **intra** sont à fixer en accord avec le client.

Les formations **inter**-entreprises sont, quant à elles, dispensées à Paris.

Horaires prévus : 9h - 17h30 avec accueil à partir de 8h45 et pauses café et déjeuner dans le courant de la journée.

Certaines formations vous sont proposées à des dates prédéfinies, les autres formations seront fixées en fonction des demandes intra ou éventuellement inter.

Nombre de participants

Afin de permettre de dispenser **des formations de qualité, le nombre de participants est volontairement limité à 10 personnes**. Nous contacter en cas de demande relative à un groupe de plus de dix personnes.

Annulations, remplacements et reports

Les formations inter proposées dans le catalogue pourront faire l'objet d'une annulation de l'organisme de formation si le nombre total d'inscrits est inférieur ou égal à 3 personnes. L'entreprise formatrice s'engage à prévenir les participants dans un délai de 10 jours minimum avant la date de formation.

Par ailleurs, si l'annulation de formation d'un participant nous parvient par écrit (mail, courrier) au plus tard 15 jours ouvrés avant le début de la prestation de formation, celle-ci donne lieu à un remboursement ou un avoir intégral. Passé ce délai, le montant de la participation retenue sera de 30 % si l'annulation est reçue 10 jours inclus avant le début de la formation, 50 % si elle est reçue moins de 10 jours avant le début de la formation ou 100 % en cas de réception de l'annulation moins de trois jours avant le jour de la formation, à titre de dédommagement. Cette somme n'est pas imputable sur l'obligation de participation au titre de la formation professionnelle continue de l'entreprise bénéficiaire et ne peut faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCA.

À noter que l'absence de stagiaire de l'entreprise signataire est assimilable à un cas de renoncement du fait de l'entreprise signataire.

Renseignements et inscriptions

Contactez notre service formation :
formation@strada-conseil.com
rh@strada-conseil.com

STRADA Conseil
42, rue Barbet de Jouy
75007 Paris
Site internet : www.strada-conseil.com

Vous pouvez également poser toutes vos questions à **Evelyne Mlynarczyk**
Tel : + 33 (0) 6 99 44 69 62

evelyne.mlynarczyk@strada-conseil.com

Notre équipe de formateurs

Les cours sont assurés par une équipe de spécialistes de l'assurance, de la réassurance et du risque management, possédant également une solide expérience de formateur.

Evelyne MLYNARCZYK

Mathématicienne de formation, Evelyne a rejoint la réassurance en 1985 au sein de la SCOR au service Actuariat Dommages, puis la CCR, comme Directeur technique et Responsable de la réassurance des catastrophes naturelles, ensuite GEN Ré en tant que Chargée de comptes Traités, et actuellement **STRADA** comme Expert en Réassurance et Directrice du Pôle formation et Auteur de "*Technique et Pratique de la Réassurance*" publié aux éditions de l'Argus. Evelyne exerce également des activités de formatrice auprès d'organismes de formation du secteur (IFPASS, EFE, ENASS, ISR...).

Patrick LETELLIER

Ingénieur de formation, Patrick a exploré l'ensemble de la chaîne de transfert du risque au sein du monde de l'assurance, de l'analyse de risque au dernier transfert en réassurance. Il a ainsi occupé les fonctions d'Ingénieur prévention au sein du GAN, Manager souscription dommages chez GENERALI, Souscripteur facultatives au sein de CCR, REAC et GERLING GLOBAL (9 ans), puis Underwriting Manager Property au sein de la société ACE de 2001 à 2006. Il est aujourd'hui Associé, co-Directeur et co-Fondateur de la société **OPTIRISK**, créée en 2007, spécialisée en services de prévention, gestion de risque et continuité d'activité auprès des acteurs de l'assurance et de l'industrie.

Gaston MANOUVRIER

Ingénieur de formation et titulaire d'un Master II en Intelligence Economique de l'INHESJ, Gaston a été successivement Ingénieur prévention, Souscripteur risques industriels, Responsable de portefeuille Risques Industriels aux niveaux régional et national au sein de l'UAP et INDEPENDANT INSURANCE (7 ans) avant de rejoindre le réassureur SWISS RE (5 ans) où il a été Responsable de la stratégie, de la planification et de la gestion des risques. Il est aujourd'hui Associé, co-Directeur et co-Fondateur de la société **OPTIRISK**, créée en 2007, spécialisée en services de prévention, gestion de risque et continuité d'activité auprès des acteurs de l'assurance et de l'industrie.

Notre équipe de formateurs

Yorik BAUNAY

Géophysicien spécialisé en gestion des risques et des crises, Yorik bénéficie une vingtaine d'années d'expérience dans le domaine des catastrophes naturelles. Après une expérience d'un an au sein du bureau d'étude Bruno LEDOUX Consultants (prévention des risques naturels), il a intégré la société Guy Carpenter en tant que Responsable de la modélisation des catastrophes naturelles pour la France. Ingénieur d'étude au service Catastrophes Naturelles de la Caisse Centrale de Réassurance, il a notamment travaillé sur la modélisation des risques naturels en France.

Parallèlement à ses activités professionnelles, il a créé en 2001 le site internet CATastrophes NATurelles (<http://www.catnat.net>), aujourd'hui 1er site francophone de veille permanente sur les catastrophes naturelles et la gestion des risques naturels en France et dans le monde.

En 2005, le site est intégré dans les activités de son entreprise, **Ubyrisk Consultants**, structure spécialisée dans l'étude, le conseil et l'expertise dans le domaine des risques naturels auprès des entreprises et des collectivités territoriales.

Olivier POULAIN

Ingénieur de formation, titulaire d'un Master II en gestion globale des risques et des crises (Paris I) et Associé en Risk Management, Olivier est intervenu en tant que Consultant du groupe Prévia auprès d'entreprises de différents secteurs d'activité et de collectivités locales pour la mise en place et le déploiement de cartographies des risques, de démarches de santé au travail ou encore de mise en place de plans communaux de sauvegarde. Il a rejoint la société **OPTIRISK** en septembre 2014 en tant que Préventeur incendie et Consultant en gestion de risques et santé au travail.

Marina URRACA

Ingénieur de formation, Marina a été successivement Responsable Environnement et Ingénieur de Risques auprès de différents sites de production du Groupe ZODIAC, puis Ingénieur Prévention dans des cabinets d'ingénierie et au sein de la compagnie d'assurances AIG. Elle a rejoint la société OPTIRISK en 2013 en tant qu'Ingénieure Prévention Dommages et apporte ses diagnostics prévention aux industriels de divers secteurs d'activités (agroalimentaire, métallurgie, industrie du bois, etc.) ainsi qu'aux établissements recevant du public. Elle accompagne également **OPTIRISK** dans ses missions de Plan de Continuité d'Activité.

Notre équipe de formateurs

Sophie DUPUY

Agronome de formation, Sophie a travaillé comme Ingénieur Environnement à partir de 1985 en bureau d'études puis à l'Agence de l'Eau Seine-Normandie. Elle rejoint l'assurance des risques industriels des Grands Comptes Internationaux en 1990 en tant qu'Ingénieur Prévention au sein des AGF Groupe ALLIANZ, et à partir de 1997 en tant que Souscripteur Dommages chez ALLIANZ puis à la SCOR. Elle a créé et développé les services de Souscription Dommages sur le marché français (grands comptes et PME) de TOKIO MARINE (2004-2009), puis de MITSUI (2009 à 2012). Elle est actuellement **Consultante** en Souscription et en Prévention des Risques Industriels.

Pierre SALOU

Juriste de formation, Pierre a travaillé de 2001 à 2009 comme Expert en prévention et sinistres au sein de différents cabinets (Cunnigham Beynon, Logex, Tyler & Co et Gurr Johns), dans le domaine des risques spéciaux et de l'IARD.

En 2009, il a fondé son propre cabinet à Paris et a réalisé, pour le compte des Assureurs dans toute la France et sur le territoire de Monaco, des missions de prévention et d'expertise sinistres.

Il est aujourd'hui spécialisé dans la prévention des biens et locaux sensibles (bijouteries, belles demeures) et des Etablissements Recevant du Public (bowlings, discothèques, hôpitaux). Il réalise principalement des expertises sinistres dans le domaine des loisirs et de la bijouterie.

Erik FEIGELSON JOHANSSON

Titulaire d'une Maîtrise en Administration Economique et Sociale et d'un MBA, Erik a débuté sa carrière en 1988 comme Souscripteur en Crédit & Caution à la SCOR en charge de divers marché (USA, UK, Scandinavie, Amérique Latine, Afrique du Sud). Il a ensuite rejoint GENERALCOLOGNE RE comme Régional Manager Crédit & Caution sur l'Amérique Latine puis a pris la Direction du bureau de Bogota.

À partir de 2005, Erik a assumé divers postes au sein de compagnies d'assurance à savoir : CEO de CESCE France de jusqu'en 2008, CEO de DUCROIRE Assurance Crédit France de 2008 à 2011 et Membre de la Direction Technique Région Amérique Latine chez RSA de 2014 à 2016.

Spécialisé en Crédit & Caution, Erik a effectué des missions de conseil et de formation tout au long de sa carrière d'assureur et de réassureur, et en dehors des divers postes occupés au sein des compagnies ci-dessus mentionnées. Il est actuellement Consultant Audit et Souscription sur la France, l'Italie et l'Espagne.

Notre équipe de formateurs

Gabriel RETZ

Après une formation technique et 4 années passées dans un grand cabinet de courtage de l'Est de la France, Gabriel a rejoint en 1976 le Lloyd Continental (devenu Swisslife) comme Inspecteur technico-commercial pendant 9 ans puis comme Responsable du service Formation au sein de la Direction Commerciale. Au siège de la Compagnie, après 3 années passées comme Chef du service R.I et RT, il a assuré pendant 9 ans la direction opérationnelle du Département Entreprise puis il a pris la responsabilité fonctionnelle des Produits d'Entreprise au sein de la Direction Technique.

Il dirige depuis 2007 **GR Conseil, Société de consulting.**

Géraldine LABORIE

Géraldine LABORIE est avocate spécialisée en droit privé et plus particulièrement en droit des assurances. Titulaire d'un DEA en Droit Privé et d'un DESS en assurances, elle a travaillé en compagnie avant d'obtenir le CAPA et d'exercer en tant qu'avocat.

Après 10 ans passés au sein d'un cabinet spécialisé en assurances, elle a créé son propre Cabinet.

A côté de son activité contentieuse et de Conseil auprès de ses clients, Géraldine LABORIE exerce également en qualité de formatrice dans le domaine des assurances depuis près de 10 ans et elle enseigne également à l'université le droit des assurances et le droit des obligations (responsabilité civile et droit des contrats).

Cette double casquette lui permet d'affiner son expertise et son conseil en étant au plus près de ses clients et en se maintenant sans cesse à jour des évolutions juridiques.

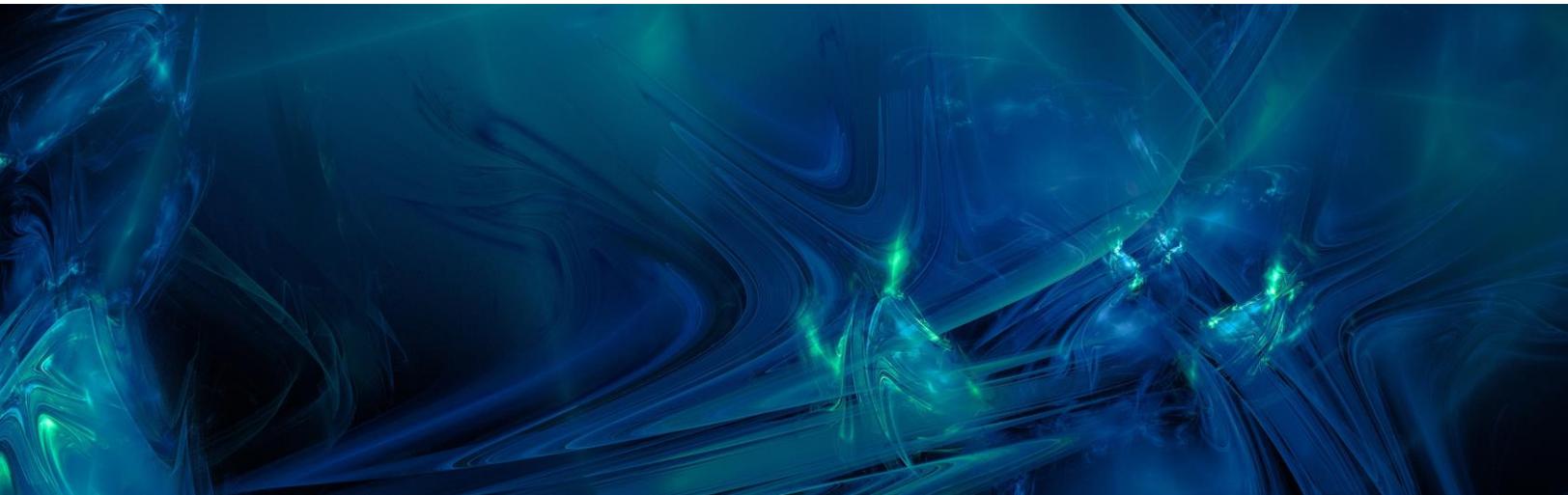
Alexandra JAILLANT CORCOS

Alexandra est avocate au barreau de Paris depuis 11 ans et est diplômée d'un doctorat de droit privé. Ses domaines d'intervention sont le droit de la responsabilité civile, le droit de la construction et le droit des assurances y afférant, ainsi que le droit des contrats et des baux commerciaux. À côté de son activité contentieuse et de Conseil auprès de ses clients, Alexandra intervient en qualité de formatrice dans le domaine du droit de la construction, et de la responsabilité civile. Cette double activité lui permet d'avoir une vision extrêmement pratique de l'actualité juridique.

Notre équipe de formateurs

Pascal DROUET

Titulaire d'une double formation Ingénieur en Informatique et d'un Master en Management de SciencesPo, Pascal intervient depuis plus de 25 ans dans les flux de l'information. Il dirige et encadre des projets de transformation digitale sur les organisations, processus métier et Système d'information dans les secteurs assurance. Il a récemment dirigé des projets stratégiques de refonte ou d'intégration de système d'information en assurance et précédemment, pris en charge une DSI de 2 compagnies d'assurance au Maroc. Il se consacre au pilotage de la stratégie d'entreprise ainsi qu'à la direction opérationnelle de projets et anime des formations en stratégie, gestion de projet, management et conduite du changement. Son expérience acquise en cabinet de conseil lui permet d'intervenir dès les phases amont sur les principaux sujets liés à la transformation.



NOTRE CATALOGUE

ASSURANCE - RÉASSURANCE & GESTION DES RISQUES

NOTRE CATALOGUE

Assurance / Risques / Souscription/ Prévention/ Expertise

- Les bases de l'assurance	AEB11
- Le Traité de Risques d'Entreprise	AGR11
- L'assurance des risques industriels - Focus sur le contrat	AGR21
- L'assurance des risques industriels - Focus sur le processus de souscription	ASD11
- L'outil d'analyse d'un intercalaire	AGR01
- Les principes généraux de la gestion des risques	AAG11
- Les principes généraux de la continuité d'activité	AAC21
- La prévention et la protection d'un risque industriel	APP21
- Expertises sinistres	ASP11
- La maîtrise des risques de responsabilité civile	AAR11
- Les fondamentaux du droit de la construction et des assurances construction	ADC11
- Les branches Crédit et Caution	ACC10

Réassurance / Techniques / Souscription / Tarification

- Comprendre le besoin de réassurance	REB11
- Les fondamentaux de la réassurance	REF13
- La réassurance et ses techniques	REC14
- Négocier sa réassurance	REN12
- Initiation aux méthodes de tarification	RET12
- Les clauses des traités non proportionnels	REC13
- Les principes de base de Solvabilité II et la réassurance	RES21

** Cours dispensé en anglais*

NOTRE CATALOGUE

Événements naturels / Assurance & Réassurance

- Assurance et réassurance des Événements Naturels en France - Fondamentaux CEF11
- Régimes d'indemnisation des catastrophes naturelles / Aléas naturels en France, en Europe et dans le monde CYF11
- Évaluation du risque événements naturels CSD11
- Gestion assurantielle des sinistres liés aux catastrophes naturelles et aux aléas naturels CES11
- Techniques de modélisation des risques naturels et applications dans une optique assurantielle CEM11
- Problématiques liées aux changements climatiques globaux CEC11

Droit/ Assurance & Réassurance

- L'environnement légal des activités de l'entreprise DEL11
- La nouvelle directive sur la distribution d'assurances et le Règlement Général sur la Protection des Données DDRG1

Conduite de projet/ Assurance & Réassurance

- Maîtriser la conduite de projet PRO01

1 journée (7 heures)

900 € HT

Intra présentiel
In situ

Public
Tous publics.

Nbre stagiaires max : 10

Prérequis
Aucun

Formateur
Evelyne Mlynarczyk ou
Patrick Letellier (cf. fiches
formateur).

Moyens pédagogiques
Apports théoriques,
exemples pratiques,
échanges de groupe, QCM,
remise d'un support de
cours, évaluation
qualitative de la formation.

Validation/ Sanction
Évaluation de l'acquisition
des connaissances par un
QCM sommatif en fin de
formation. Remise d'une
attestation d'acquisition
des connaissances à chaque
stagiaire ayant suivi la
totalité de la formation et
ayant réussi l'évaluation.

Objectifs

Connaître et comprendre les principes et mécanismes fondamentaux de l'assurance dommages et de l'assurance de personnes.

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

1. Connaître les origines et le rôle de l'assurance,
2. Appréhender les divers éléments qui caractérisent une opération d'assurance,
3. Connaître la réglementation et les organes de contrôle,
4. Comprendre les distinctions usuelles, la notion de produit et de garantie,
5. Appréhender les problématiques de l'assureur face aux risques.

Programme

1. Connaître les origines et le rôle de l'assurance

- ✓ Historique
- ✓ Définition, rôle et place de l'assurance dans l'économie.

2. Appréhender les divers éléments qui caractérisent une opération d'assurance

- ✓ Le risque : la notion de risque, assurabilité, dispersion et division
- ✓ La cotisation ou prime
- ✓ La prestation de l'assureur
- ✓ La compensation et la sélection.

3. Connaître la réglementation et les organes de contrôle

- ✓ Le code des assurances
- ✓ La police d'assurance
- ✓ Le contrôle.

4. Comprendre les distinctions usuelles, la notion de produit et de garantie

- ✓ Le classement des produits d'assurance
- ✓ La répartition et la capitalisation
- ✓ Le principe indemnitaire et le principe forfaitaire
- ✓ Les assurances de dommages et les assurances de personnes
- ✓ Les garanties obligatoires et les garanties facultatives
- ✓ Exemple : l'assurance Automobile

5. Appréhender les problématiques de l'assureur face aux risques

- ✓ Les risques
- ✓ Les sinistres et les provisions
- ✓ Le bilan de l'assureur
- ✓ L'utilisation de la coassurance et de la réassurance.

1 1/2 journée (11 heures)

1500 € HT

Intra présentiel

In situ

Public

Inspecteurs, gestionnaires, assistants- souscripteurs et autres professionnels de l'assurance et de la réassurance souhaitant comprendre les fondamentaux de la souscription.

Nbre stagiaires max : 10

Prérequis

Maîtriser les fondamentaux de l'assurance.

Formateur

Gabriel Retz ou Patrick Letellier (cf. fiche formateur).

Moyens pédagogiques

Apports théoriques, exemples pratiques, échanges de groupe, QCM, remise d'un support de cours, évaluation qualitative de la formation.

Validation/ Sanction

Évaluation de l'acquisition des connaissances par un QCM sommatif en fin de formation. Remise d'une attestation d'acquisition des connaissances à chaque stagiaire ayant suivi la totalité de la formation et ayant réussi l'évaluation.

Objectifs

Appréhender le Traité des Risques d'entreprise et apprendre à tarifier un risque industriel, hors pertes d'exploitation.

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

1. Utiliser le traité des risques d'entreprise,
2. Analyser un rapport de visite et extraction des données essentielles,
3. Tarifier techniquement un risque suivant les dispositions du TRE,
4. Sélectionner les clauses du TRE à intégrer au contrat.

Programme

1. Utiliser le traité des Risques d'entreprise

- ✓ Garanties de base du traité
- ✓ Extensions à d'autres événements
- ✓ Extensions à d'autres biens
- ✓ Tarification analytique.

2. Analyser un rapport de visite et extraction des données essentielles

- ✓ Apprendre à lire un rapport
- ✓ Lire un rapport de visite et en extraire les données substantielles
- ✓ Présenter l'information extraite au groupe.

3. Tarifier techniquement un risque suivant les dispositions du TRE

- ✓ Structurer les informations collectées
- ✓ Tarifier un risque en fonction de ces informations
- ✓ Lister les informations manquantes pour une approche plus technique.

4. Sélectionner les clauses du TRE à intégrer au contrat.

- ✓ Reprendre les éléments techniques qui ont eu une incidence sur le tarif.
- ✓ Analyser l'adéquation des clauses correspondantes dans le TRE au risque traité.
- ✓ Rédiger les conditions particulières du contrat.

1 journée (7 heures)

950 € HT

Intra présentiel
In situ

Public
Inspecteurs, gestionnaires, assistants-souscripteurs et autres professionnels de l'assurance et de la réassurance souhaitant comprendre les fondamentaux de la souscription.

Nbre stagiaires max : 10

Prérequis
Aucun

Formateur
Gabriel Retz ou Patrick Letellier (cf. fiches formateur).

Moyens pédagogiques
Apports théoriques, exemples pratiques, échanges de groupe, QCM, remise d'un support de cours, évaluation qualitative de la formation.

Validation/ Sanction
Évaluation de l'acquisition des connaissances par un QCM sommatif en fin de formation. Remise d'une attestation d'acquisition des connaissances à chaque stagiaire ayant suivi la totalité de la formation et ayant réussi l'évaluation.

Objectifs

Apprendre à lire les différentes formes de contrat Risques industriels (Incendie et extensions, Multirisques et Tous risques Sauf).

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

1. Comprendre les fondements du contrat d'assurance,
2. Maîtriser la composition d'un contrat d'assurance,
3. Cerner les éléments déterminants pour la mise en place du contrat,
4. Adapter les garanties à accorder.

Programme

1. **Comprendre les fondements du contrat d'assurance**
 - ✓ Qu'est ce que l'assurance
 - ✓ Qu'est ce qu'un risque
 - ✓ Le choix des traitements des risques.
2. **Maîtriser la composition d'un contrat d'assurance**
 - ✓ Les dispositions Générales
 - ✓ Les dispositions particulières
 - ✓ Les parties
 - ✓ La formation du contrat
 - ✓ Les exclusions
 - ✓ Les obligations
 - ✓ Cessions et résiliations.
1. **Cerner les éléments déterminants pour la mise en place du contrat**
 - ✓ Événements couverts
 - ✓ Les biens assurables et les capitaux à garantir
 - ✓ Frais, pertes responsabilités.
2. **Adapter les garanties à accorder**
 - ✓ Franchises , limites & sous limites
 - ✓ Exercice d'application.

1 journée (7 heures)

950 € HT

Intra présentiel

In situ

Public

Inspecteurs, gestionnaires, assistants-souscripteurs et autres professionnels de l'assurance et de la réassurance souhaitant comprendre les fondamentaux de la souscription.

Nbre stagiaires max : 10

Prérequis

Maîtriser les fondamentaux de l'assurance.

Formateur

Sophie Dupuy (cf. fiche formateur).

Moyens pédagogiques

Apports théoriques, exemples pratiques, échanges de groupe, QCM, remise d'un support de cours, évaluation qualitative de la formation.

Validation/ Sanction

Évaluation de l'acquisition des connaissances par un QCM sommatif en fin de formation. Remise d'une attestation d'acquisition des connaissances à chaque stagiaire ayant suivi la totalité de la formation et ayant réussi l'évaluation.

Objectifs

Acquérir les bases permettant d'intégrer les éléments d'évaluation des risques à la souscription des contrats d'assurance dommage / perte d'exploitation des entreprises, notamment en cas de nécessité d'amélioration des résultats.

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

1. Évaluer les risques à partir d'un rapport d'audit Prévention
2. Évaluer les risques inhérents au contrat d'assurance
3. Structurer une approche méthodologique de souscription et de renouvellement des comptes.

Programme

1. Évaluer les risques à partir d'un rapport d'audit Prévention

- ✓ Lecture d'un rapport d'audit
- ✓ Identification des points clef pour l'identification des risques
- ✓ Appréciation du risque
- ✓ Prise en compte de la sinistralité

2. Évaluer les risques inhérents au contrat d'Assurance

- ✓ Lecture d'un contrat
- ✓ Typologie des risques à garantir :
Garanties obligatoires / optionnelles / spécifiques
- ✓ Identification des risques liés au contrat :
Garanties / Exclusions / Limites ...

3. Structurer une approche méthodologique de souscription et de renouvellement des comptes

- ✓ Identification des outils disponibles :
Internes / Externes
- ✓ Élaboration d'une fiche de souscription :
Objectifs / Réalisation
- ✓ Suivi et renouvellement de compte :
Répartition des tâches / Suivi.

1 journée (7 heures)

950 € HT

Intra présentiel
In situ

Public
Gestionnaires confirmés,
souscripteurs juniors.

Nbre stagiaires max : 10

Prérequis
Diplôme d'assurance ou
connaissance de la
souscription Risques
Industriels.

Formateur
Gabriel Retz & Patrick
Letellier (cf. fiche
formateur).

Moyens pédagogiques
Apports théoriques,
exemples pratiques,
échanges de groupe, QCM,
remise d'un support de
cours, évaluation
qualitative de la formation.

Validation/ Sanction
Évaluation de l'acquisition
des connaissances par un
QCM sommatif en fin de
formation. Remise d'une
attestation d'acquisition
des connaissances à chaque
stagiaire ayant suivi la
totalité de la formation et
ayant réussi l'évaluation.

Objectifs

Être en mesure d'analyser un intercalaire incendie RI.

À l'issue de la formation, vous serez capable de:

1. Comprendre les principales différences entre un intercalaire MRI, un volet TRS et un contrat TRS,
2. Connaître les principales thématiques abordées dans le contrat,
3. Analyser un intercalaire TRS.

Programme

1. **Comprendre les principales différences entre un intercalaire MRI, un volet TRS et un contrat TRS**
 - ✓ Exercice pratique : Analyse d'un contrat TRS
 - ✓ Les principales différences entre tous ces contrats
 - ✓ Echanges quant aux contrats les plus sécurés.
1. **Connaître les principales thématiques abordées dans le contrat**
 - ✓ Objet du contrat et territorialité
 - ✓ Définition et activités de l'assuré
 - ✓ Situation des risques de l'assuré
 - ✓ Clause de connaissance des risques
 - ✓ Définition des biens immobiliers, bâtiments en cours de construction
 - ✓ Pertes indirectes, matériels et marchandises transportées, biens confiés, garantie en flottant, biens à l'extérieur, dommages en chaîne
 - ✓ Diverses carences
 - ✓ Franchises et Limites contractuelles d'indemnité (LCI)
 - ✓ Valeurs à assurer, DRP, vétusté, valeurs comptables
 - ✓ Assurances pour compte, renonciation à recours
 - ✓ Divers frais et pertes
 - ✓ Limitation des sites non dénommés
 - ✓ Garanties automatiques
 - ✓ Autres.
2. **Analyser un intercalaire TRS.**
 - ✓ Présentation d'un outil d'analyse d'intercalaires
 - ✓ Etude des pièges sur les contrats TRS
 - ✓ Exercice pratique : Analyse du même intercalaire qu'en début de séance, à l'aide de l'outil mis à disposition.

1 journée (7 heures)

950 € HT

Intra présentiel

In situ

Public

Professionnels de l'assurance ou de la réassurance souhaitant comprendre les principes généraux de la gestion des risques.

Nbre stagiaires max : 10

Prérequis

Aucun

Formateur

Gaston Manouvrier ou Olivier Poulain (cf. fiches formateur)

Moyens pédagogiques

Apports théoriques, exemples pratiques, échanges de groupe, QCM, remise d'un support de cours, évaluation qualitative de la formation

Validation/ Sanction

Évaluation de l'acquisition des connaissances par un QCM sommatif en fin de formation. Remise d'une attestation d'acquisition des connaissances à chaque stagiaire ayant suivi la totalité de la formation et ayant réussi l'évaluation.

Objectifs

Comprendre les principes généraux de la gestion des risques

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

1. Comprendre les enjeux de la gestion du risque
2. Comprendre les principes d'une cartographie des risques
3. Appréhender la contribution de cette gestion dans le pilotage global de l'entreprise.

Programme

1. **Comprendre les enjeux de la gestion du risque**
 - ✓ Retour d'expérience sur des crises passées
 - ✓ Approche réglementaire
2. **Comprendre les principes d'une cartographie des risques**
 - ✓ Cadre du management du risque : ISO 31000, COSO II, autres référentiels
 - ✓ Focus sur l'analyse de risques d'autres normes : ISO 9001-2015 ; OHSAS 18001, ISO 22301, etc.
 - ✓ Analyse du contexte et détermination de l'échelle des risques
 - ✓ Identification des risques, analyse, évaluation et traitement des risques
 - ✓ Exemples
 - ✓ Gestion de crise et continuité d'activité.
3. **Appréhender la contribution de cette gestion dans le pilotage global de l'entreprise**
 - ✓ Aide à la décision,
 - ✓ Politique de maîtrise et de transfert des risques
 - ✓ Gestion de l'incertitude,
 - ✓ Allocation du capital.

1 journée (7 heures)

950 € HT

Intra présentiel

In situ

Public

Professionnels de l'assurance ou de la réassurance souhaitant comprendre les principes généraux de la continuité d'activité et la valeur ajoutée de cette démarche au sein de l'entreprise .

Nbre stagiaires max : 10

Prérequis

Aucun

Formateur

Gaston Manouvrier ou Marina Urraca (cf. fiches formateur)

Moyens pédagogiques

Apports théoriques, exemples pratiques, échanges de groupe, QCM, remise d'un support de cours, évaluation qualitative de la formation

Validation/ Sanction

Évaluation de l'acquisition des connaissances par un QCM sommatif en fin de formation. Remise d'une attestation d'acquisition des connaissances à chaque stagiaire ayant suivi la totalité de la formation et ayant réussi l'évaluation.

Objectifs

Comprendre les principes généraux de la continuité d'activité.

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

1. Appréhender les enjeux de la continuité d'activité
2. Comprendre les points clés des bonnes pratiques en matière de gestion de la continuité d'activité
3. Evaluer la situation d'une organisation

Programme

1. Appréhender les enjeux de la continuité d'activité

- ✓ Retour d'expérience sur des crises passées
- ✓ Approche réglementaire
- ✓ Cadre normatif existant : focus sur la norme ISO 22301

2. Comprendre les points clés des bonnes pratiques en matière de gestion de la continuité d'activité:

- ✓ Contexte
- ✓ Périmètre et Objectif
- ✓ Organisation de la Continuité d'Activité
- ✓ Analyse d'impact
- ✓ Analyse de risque
- ✓ Stratégie de continuité
- ✓ Gestion de Crise
- ✓ Procédures de continuité d'activité
- ✓ Exercices et tests

3. Evaluer la situation d'une organisation

- ✓ Cartographie des processus, activités et tâches
- ✓ Détermination des délais de reprise des activités à un niveau minimal acceptable
- ✓ Evaluation des impacts
- ✓ Identification des ressources clés des activités prioritaires
- ✓ Analyses de risques de perturbation des activités prioritaires et de leurs ressources
- ✓ Traitement des risques et stratégies de continuité d'activité

1 journée (7 heures)

950 € HT

Intra présentiel

In situ

Public

Professionnels de l'assurance ou de la réassurance souhaitant connaître les principes de base de l'appréciation de la qualité d'un risque industriel en termes de sécurisation des biens et de l'outil de production.

Nbre stagiaires max : 10

Prérequis

Aucun

Formateur

Patrick Letellier
ou Gaston Manouvrier

Moyens pédagogiques

Apports théoriques, exemples pratiques, échanges de groupe, QCM, remise d'un support de cours, évaluation qualitative de la formation

Validation/ Sanction

Évaluation de l'acquisition des connaissances par un QCM sommatif en fin de formation. Remise d'une attestation d'acquisition des connaissances à chaque stagiaire ayant suivi la totalité de la formation et ayant réussi l'évaluation.

Objectifs

Connaître et comprendre les points à auditer pour mener une analyse des risques de dommage aux biens assurables d'un site industriel.

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

1. Connaître les points clés d'une visite de risque dommage
2. Comprendre les principes d'identification et d'analyse des vulnérabilités
3. Connaître les méthodes et moyens de maîtrise de ces vulnérabilités
4. Être capable de juger de la qualité d'un risque industriel.

Programme

1. Connaître les points clés d'une visite de risque dommage

- ✓ Contexte réglementaire et normatif de la sécurité
- ✓ Risque incendie
- ✓ Risque vol et malveillance
- ✓ Risques naturels
- ✓ Risque Bris de Machine

2. Comprendre les principes d'identification et d'analyse des vulnérabilités

- ✓ Le voisinage
- ✓ La construction : nature de la construction, compartimentage, désenfumage
- ✓ Moyens de protection incendie
- ✓ Fluides et énergies : chauffage, électricité, froid, etc.
- ✓ Risque informatique
- ✓ Stockages, liquides inflammables, gaz, poussières
- ✓ Autres vulnérabilités

3. Connaître les méthodes et moyens de maîtrise de ces vulnérabilités

- ✓ Analyses de risques (ATEX, DU, ARF, ...)
- ✓ Éléments d'ordre humain (Propreté, Inspections, Formations, Organisation de la sécurité, Permis de feu, ...)
- ✓ Surveillance du site
- ✓ Moyens de protection manuels et automatiques
- ✓ Secours extérieurs

3. Être capable de juger de la qualité d'un risque industriel

- ✓ Présentation de rapports de prévention
- ✓ Note de prévention
- ✓ Rating des risques
- ✓ Exemples

1 journée (7 heures)

950 € HT

Intra présentiel
In situ

Public
Professionnels de l'assurance et du courtage souhaitant comprendre les principes de l'expertise

Nbre stagiaires max : 10

Prérequis
Maîtriser les principes de l'assurance.

Formateur
Pierre Salou (cf. fiche formateur)

Moyens pédagogiques
Apports théoriques, exemples pratiques, échanges de groupe, QCM, remise d'un support de cours, évaluation qualitative de la formation

Validation/ Sanction
Évaluation de l'acquisition des connaissances par un QCM sommatif en fin de formation. Remise d'une attestation d'acquisition des connaissances à chaque stagiaire ayant suivi la totalité de la formation et ayant réussi l'évaluation.

Objectifs

Comprendre comment se déroule une expertise de dommages

À l'issue de la formation, vous serez capable de comprendre :

1. Le fonctionnement d'une expertise amiable et les mécanismes associés.
2. Le fonctionnement d'une expertise judiciaire et ses enjeux

Programme

1. Le fonctionnement d'une expertise amiable et les mécanismes associés.

- ✓ Le cadre juridique.
- ✓ La phase de reconnaissance de l'expertise.
 - La recherche du fait générateur
 - Les obstacles à l'acquisition de la garantie
 - Les mesures d'urgence
 - Le chiffrage de la réserve
- ✓ L'expertise des dommages sans recours
 - La réclamation et la collecte des justificatifs
 - Le chiffrage des dommages directs et indirects
 - Les limites de l'indemnité
- ✓ L'expertise des dommages avec recours
 - La recherche de responsabilité
 - La mise en cause et la rédaction d'un procès-verbal
 - Le recours

2. Le fonctionnement d'une expertise judiciaire et ses enjeux.

- ✓ L'échec de la phase amiable.
- ✓ La phase d'expertise technique.
- ✓ Le dépôt des conclusions.

1 journée (7 heures)

1 500 € HT

Intra présentiel

In situ

Public

Tout public

Nbre stagiaires max : 10

Prérequis

Aucun.

Formateur

Géraldine Laborie (cf. fiche formateur)

Moyens pédagogiques

Apports théoriques, exemples pratiques, échanges de groupe, QCM, remise d'un support de cours, évaluation qualitative de la formation

Validation/ Sanction

Évaluation de l'acquisition des connaissances par un QCM sommatif en fin de formation. Remise d'une attestation d'acquisition des connaissances à chaque stagiaire ayant suivi la totalité de la formation et ayant réussi l'évaluation.

Objectifs

Connaître et comprendre le mécanisme de la responsabilité civile et appréhender les risques

À l'issue de la formation, vous serez capable de comprendre :

1. Connaître le mécanisme de la responsabilité civile
2. Comprendre les principaux risques pour l'entreprise
3. Connaître les différents contrats permettant de se protéger
4. Comprendre le fonctionnement des contrats RC entreprise
5. Mieux gérer le risque de responsabilité civile dans votre entreprise

Programme

1. Connaître le mécanisme de la responsabilité civile
 - ✓ Distinction entre responsabilité civile contractuelle et délictuelle
 - ✓ Mise en jeu de la responsabilité civile
1. Comprendre les principaux risques pour l'entreprise
 - ✓ Les manquements des salariés de l'entreprise
 - ✓ Les manquements contractuels
 - ✓ Les manquements délictuels
1. Connaître les différents contrats permettant de se protéger
 - ✓ La garantie RC exploitation
 - ✓ La garantie RC Produit
 - ✓ La garantie Faute inexcusable
 - ✓ La garantie RC Pro
 - ✓ La RC Mandataires sociaux
 - ✓ La garantie des dommages environnementaux
 - ✓ La Garantie RC après livraison
2. Comprendre le fonctionnement des contrats RC entreprise
 - ✓ Analyse des risques liés aux produits
 - ✓ Sécurité des personnes : salariés et tiers
 - ✓ Traitement des réclamations
 - ✓ Encadrement juridique et conformité réglementaire
3. Mieux gérer le risque de responsabilité civile dans votre entreprise

2 journées (14 heures)

3 000 € HT

Intra présentiel

In situ

Public

Tout public

Nbre stagiaires max : 10

Prérequis

Aucun.

Formateur

Alexandra Jaillant Corcos
(cf. fiche formateur)

Moyens pédagogiques

Apports théoriques,
exemples pratiques,
échanges de groupe, QCM,
remise d'un support de
cours, évaluation
qualitative de la formation

Validation/ Sanction

Évaluation de l'acquisition
des connaissances par un
QCM sommatif en fin de
formation. Remise d'une
attestation d'acquisition
des connaissances à chaque
stagiaire ayant suivi la
totalité de la formation et
ayant réussi l'évaluation.

Objectifs

Découvrir et connaître les principes de base du droit de la construction et des assurances attachées à la construction.

À l'issue de la formation, vous serez capable de comprendre :

1. Connaître les principaux acteurs et les montages de la construction
2. Comprendre les différentes phases de la construction et les responsabilités encourues
3. Appréhender les diverses garanties attachées au domaine de la construction
4. Identifier les spécificités de la garantie décennale

Programme

PREMIÈRE JOURNÉE

1. Connaître les principaux acteurs et les montages de la construction

- ✓ Les acteurs
 - le maître d'œuvre
 - le maître d'ouvrage
 - l'assistance à la maîtrise d'ouvrage
 - les Bureaux d'étude
 - le Maître d'ouvrage délégué
 - les constructeurs
 - les sous-traitants
 - les fabricants
- ✓ Les montages
 - l'entreprise générale de travaux
 - contractant général
 - allotissement
 - contrat de construction de maison individuelle
 - vente en l'état futur d'achèvement

2. Comprendre les différentes phases de la construction et les responsabilités encourues

- ✓ la phase de conception
- ✓ la phase d'exécution : garantie des constructeurs et responsabilité contractuelle / extracontractuelle
- ✓ les opérations de réception et la levée des réserves
- ✓ les garanties après réception de travaux :
 - Garantie de parfait achèvement
 - Garantie de bon fonctionnement
 - Garantie décennale

DEUXIÈME JOURNÉE

3. Appréhender les diverses garanties attachées au domaine de la construction

- ✓ la garantie avant réception
- ✓ les garanties après réception
- ✓ les garanties des dommages causés aux tiers
- ✓ les garanties des sous-traitants
- ✓ les garanties des fabricants

4. Identifier les spécificités de la garantie décennale

- ✓ fondements de la RCD
- ✓ Assurance RCD
 - souscription
 - contenu du contrat d'assurance RCD
 - Montant des garanties (obligatoire, complémentaire, franchise).

2 journée (14 heures)

3000 € HT

Intra présentiel

In situ

Public

Tous publics

Nbre stagiaires max : 10

Prérequis

Aucun

Formateur

Erik Feigelson (cf. fiche formateur)

Formation pouvant être dispensée en plusieurs langues : français, anglais, espagnol, suédois.

Moyens pédagogiques

Apports théoriques, exemples pratiques, échanges de groupe, QCM, remise d'un support de cours, évaluation qualitative de la formation

Validation/ Sanction

Évaluation de l'acquisition des connaissances par un QCM sommatif en fin de formation. Remise d'une attestation d'acquisition des connaissances à chaque stagiaire ayant suivi la totalité de la formation et ayant réussi l'évaluation.

Objectifs

Savoir appréhender les spécificités techniques des branches « crédit caution » en Assurance et en Réassurance, acquérir les réflexes pour gérer le contentieux et les sinistres, savoir les mettre en pratique de façon efficace.

À l'issue de la formation, vous serez capable de

1. Appréhender les branches Crédit Caution en assurance
2. Comprendre l'assurance, la réassurance et les sinistres Crédit
3. Savoir effectuer une analyse économique et financière
4. Comprendre l'assurance, la réassurance et les sinistres Caution.

Programme

1. Appréhender les branches crédit caution en Assurance

Les caractéristiques
Les enjeux
Les points communs
Les facteurs clefs de succès
Le Futur

2. Comprendre l'assurance, la réassurance et les sinistres Crédit

Principes de fonctionnement
La souscription de police
Lecture d'une police
La souscription des risques et la surveillance
La technologie, la distribution
Le marché mondial de L'Assurance-Crédit
La Réassurance
La gestion des sinistres

3. Savoir effectuer une analyse économique et financière

Comprendre un bilan et les principaux ratios

4. Comprendre l'assurance, la réassurance et les sinistres Caution

Définitions
Les cautions de marché
Les cautions légales
Les garanties financières
Le « Performance Bond US »
Les Règles de souscription
La Réassurance
Les marchés mondiaux de la caution (assurance)
La gestion des sinistres

Conclusion : des modèles économiques différents.

1 journée (7 heures)

900 € HT

Intra présentiel
In situ

Public
Tous publics

Nbre stagiaires max : 10

Prérequis
Aucun

Formateur
Evelyne Mlynarczyk (cf.
fiche formateur)

Moyens pédagogiques
Apports théoriques,
exemples pratiques,
échanges de groupe, QCM,
remise d'un support de
cours, évaluation
qualitative de la formation

Validation/ Sanction
Évaluation de l'acquisition
des connaissances par un
QCM sommatif en fin de
formation. Remise d'une
attestation d'acquisition
des connaissances à chaque
stagiaire ayant suivi la
totalité de la formation et
ayant réussi l'évaluation.

Objectifs

Découvrir et connaître les principes de base de la réassurance

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

1. Connaître les principaux opérateurs et les chiffres clés du marché de la réassurance
2. Comprendre le mécanisme général et appréhender le vocabulaire usuel de la réassurance.

Programme

1. Connaître les principaux opérateurs et les chiffres clés du marché de la réassurance

- ✓ Assurance et réassurance en chiffres
- ✓ Les acteurs
- ✓ Les problématiques

1. Comprendre le mécanisme général et appréhender le vocabulaire usuel de la réassurance

- ✓ Utilité et rôle de la réassurance
- ✓ Les risques et les sinistres
- ✓ Le plein de souscription et le plein de rétention
- ✓ Les grandes techniques :
 - Les traités et les facultatives
 - Le proportionnel et le non proportionnel
- ✓ Le contrat de réassurance
 - Qui négocie le contrat ?
 - Qui calcule le prix de la réassurance ?
 - Quelles sont les composantes de ce prix ?
- ✓ Que sont un programme et un plan de réassurance ?

3 journées (21 heures)

3 150 € HT

Intra présentiel
In situ

Public
Membres de directions informatiques, de directions comptables, de services de gestion, courtiers, experts, juristes et tout professionnel au contact des métiers de la réassurance.

Nbre stagiaires max : 10

Prérequis
Connaissance du monde de l'assurance.

Formateur
Evelyne Mlynarczyk (cf. fiche formateur)

Moyens pédagogiques
Apports théoriques, exemples pratiques, échanges de groupe, QCM, remise d'un support de cours, évaluation qualitative de la formation.

Validation/ Sanction
Évaluation de l'acquisition des connaissances par un QCM sommatif en fin de formation. Remise d'une attestation d'acquisition des connaissances à chaque stagiaire ayant suivi la totalité de la formation et ayant réussi l'évaluation.

Objectifs

Savoir utiliser les techniques de réassurance.

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

1. Comprendre les mécanismes de la réassurance
2. Appliquer les techniques classiques de la réassurance
3. Déchiffrer un programme de réassurance.

Programme

PREMIÈRE JOURNÉE

1. Comprendre les mécanismes de la réassurance

- ✓ Les divers modes de cession en réassurance
 - Les traités
 - Les facultatives
 - Les facultatives-obligatoires
- ✓ Les natures
 - Les cessions proportionnelles : Quote-part et Excédent de Plein
 - Les cessions non proportionnelles : Excédents de sinistre et Excédents de perte.

DEUXIÈME JOURNÉE

2. Appliquer les techniques classiques de la réassurance

- ✓ Le contrat de réassurance
 - Sa nature juridique
 - Sa structure et son élaboration
- ✓ Les clauses des contrats
 - Les clauses liées à la couverture de réassurance : définition du risque, du sinistre, de l'événement, clauses d'exclusion
 - Les clauses relatives au partage des primes : les commissions et les primes de reconstitution
 - Les clauses liées au partage des sinistres : clause aggregate, clause de stabilité, clauses de rentes, ...
- ✓ Le prix de la réassurance et les bases de la tarification.

TROISIÈME JOURNÉE

3. Déchiffrer un programme de réassurance

- ✓ Qu'appelle-t-on programme ?
- ✓ Quelles techniques utiliser pour protéger son portefeuille de risques ?
- ✓ Comment calibrer un programme ?
- ✓ Le programme de réassurance et l'offre de réassurance.

2 journées
(14 heures)

2 500 € HT

Intra présentiel
In situ

Public
Souscripteurs d'assurance
et de réassurance, courtiers
et intermédiaires.

Nbre stagiaires max : 10

Prérequis
Connaître le monde de
l'assurance

Formateur
Evelyne Mlynarczyk (cf.
fiche formateur)

Moyens pédagogiques
Apports théoriques,
exemples pratiques,
échanges de groupe, QCM,
remise d'un support de
cours, évaluation
qualitative de la formation.

Validation/ Sanction
Évaluation de l'acquisition
des connaissances par un
QCM sommatif en fin de
formation. Remise d'une
attestation d'acquisition
des connaissances à chaque
stagiaire ayant suivi la
totalité de la formation et
ayant réussi l'évaluation.

Objectifs

Connaître et comprendre le marché et les techniques de réassurance

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

1. Connaître le marché et les principales fonctions de la réassurance
2. Comprendre les principales techniques utilisées dans les contrats de réassurance
3. Appréhender le contrat et sa nature
4. Comprendre les plans et programmes de réassurance
5. Connaître l'impact de certaines conditions contractuelles sur le transfert de risque
6. Comprendre l'utilisation des données transmises aux réassureurs par les assureurs

Programme

PREMIÈRE JOURNÉE

- 1. Connaître le marché et les principales fonctions de la réassurance**
 - ✓ Les sinistres et le besoin de réassurance
 - ✓ Quelques données marché
 - ✓ Les pleins de souscription et les pleins de rétention
- 2. Comprendre les principales techniques utilisées dans les contrats de réassurance**
 - ✓ Les modes de cession en réassurance : Les Traités et les Facultatifs
 - ✓ La nature du partage entre assureur et réassureur :
 - Le proportionnel : Quote-part, Excédent de Plein et notion de commission
 - Le non proportionnel : Excédents de sinistre, Stop-Loss et autres formes
- 3. Appréhender le contrat et sa nature**
 - ✓ Les conditions générales et les conditions particulières
 - ✓ Les divers types de clauses : Clause de définition, d'exclusions, modifiant le partage des primes ou sinistres

DEUXIÈME JOURNÉE

- 4. Comprendre les plans et programmes de réassurance**
 - ✓ Définition du plan
 - ✓ Mise en place et utilité des programmes de réassurance
 - ✓ Exemples de plans et programmes de réassurance
- 5. Connaître l'impact de certaines conditions contractuelles sur le transfert de risque**
 - ✓ Les clauses de définition du risque et les clauses d'exclusion
 - ✓ La clause de reconstitution de garantie
 - ✓ La clause de stabilité et les clauses de rentes
- 6. Comprendre l'utilisation des données transmises aux réassureurs par les assureurs**
 - ✓ Le contexte du réassureur et sa politique de souscription
 - ✓ Comprendre l'exposition aux risques souscrits par l'assureur
 - ✓ Analyser le transfert de risque qui est effectué au travers du contrat
 - ✓ Connaître les principales méthodes de tarification utilisées par les réassureurs

2 journées
(14 heures)

2 500 € HT

Intra présentiel
In situ

Public
Souscripteurs d'assurance,
souscripteurs de
réassurance, courtiers et
intermédiaires.

Nbre stagiaires max : 10

Pré-requis
Maîtriser les fondamentaux
de la réassurance.

Formateur
Evelyne Mlynarczyk (Cf.
fiche formateur)

Moyens pédagogiques
Apports théoriques,
exemples pratiques,
échanges de groupe, QCM,
remise d'un support de
cours, évaluation
qualitative de la formation.

Validation/ Sanction
Évaluation de l'acquisition
des connaissances par un
QCM sommatif en fin de
formation. Remise d'une
attestation d'acquisition
des connaissances à chaque
stagiaire ayant suivi la
totalité de la formation et
ayant réussi l'évaluation.

Objectifs

Savoir négocier sa réassurance.

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

1. Connaître les lois du marché
2. Comprendre ce qui fait le prix de la réassurance
3. Savoir discerner les points essentiels qui peuvent impacter la négociation.

Programme

PREMIÈRE JOURNÉE

- 1. Connaître les lois du marché**
 - ✓ L'offre et la demande en réassurance
 - ✓ La capacité du réassureur
 - ✓ La solvabilité et le prix de la réassurance
 - ✓ La couverture en réassurance et les prestations de service du réassureur.
- 2. Comprendre ce qui fait le prix de la réassurance**
 - ✓ Connaissance et composition du contrat

DEUXIÈME JOURNÉE

- ✓ Le prix de la réassurance et les problématiques
 - Les outils de tarification
 - Les méthodes statistiques
 - Les méthodes probabilistes
 - La modélisation
 - Les données : sinistres, portefeuille et données marché
 - La prime commerciale du contrat de réassurance
 - La prime pure
 - Les chargements.
- 3. Savoir discerner les points essentiels qui peuvent impacter la négociation**
 - ✓ Prise en charge des sinistres
 - ✓ Conseil, assistance
 - ✓ Partenariat
 - ✓ Financement.

2 journées
(14 heures)

2 500 € HT

Intra présentiel
In situ

Public
Professionnels de
l'assurance et de la
réassurance souhaitant
comprendre les principes
de tarification

Nbre stagiaires max : 10

Prérequis
Maîtriser les fondamentaux
de la réassurance

Formateur
Evelyne Mlynarczyk (cf.
fiche formateur)

Moyens pédagogiques
Apports théoriques,
exemples pratiques,
échanges de groupe, QCM,
remise d'un support de
cours, évaluation
qualitative de la formation

Validation/ Sanction
Évaluation de l'acquisition
des connaissances par un
QCM sommatif en fin de
formation. Remise d'une
attestation d'acquisition
des connaissances à chaque
stagiaire ayant suivi la
totalité de la formation et
ayant réussi l'évaluation.

Objectifs

Savoir appréhender les principes utilisés pour tarifier les contrats de réassurance et pouvoir échanger efficacement avec les professionnels de la tarification.

À l'issue de la formation, vous serez capable de

1. Comprendre les principes généraux
2. Savoir utiliser la méthode statistique
3. Identifier les méthodes probabilistes
4. Appréhender les besoins liés à l'utilisation des méthodes selon profil de portefeuille
5. Comprendre les avantages et inconvénients de l'utilisation des outils de modélisation

Programme

PREMIÈRE JOURNÉE

1. Comprendre les principes généraux

1. Savoir utiliser la Méthode statistique

- ✓ Tarification d'un XS sur une branche à déroulement court type Incendie
 - Redressement de la statistique
 - La charge sinistre attendue
 - Les divers chargements
- ✓ Tarification d'un XS sur une branche à développement long type RC
 - Actualisation et calcul des valeurs « in fine » des sinistres
 - Intégration des clauses spécifiques au développement long
- ✓ Limites de l'approche statistique

DEUXIÈME JOURNÉE

3. Identifier les Méthodes probabilistes

- ✓ Qu'est-ce qu'une méthode probabiliste ?
- ✓ Intérêt de la méthode et notions statistiques utilisées
- ✓ La Loi de Pareto et les autres lois
- ✓ Le cas particulier du Stop-Loss

4. Appréhender les besoins liés à l'utilisation des méthodes selon profil de portefeuille

- ✓ Méthode générale
- ✓ Application à une réassurance facultative et aux traités

5. Comprendre les avantages et inconvénients de l'utilisation des outils de modélisation

- ✓ Principes généraux
- ✓ Modélisation des événements naturels.

3 journées
(21 heures)

3 300 € HT

Intra présentiel
In situ

Public
Professionnels de l'assurance et de la réassurance souhaitant mieux appréhender l'impact des clauses des Traités non proportionnels

Nbre stagiaires max : 10

Prérequis
Maîtriser les fondamentaux de la réassurance

Formateur
Evelyne Mlynarczyk (cf. fiche formateur)

Moyens pédagogiques
Apports théoriques, exemples pratiques, échanges de groupe, QCM, remise d'un support de cours, évaluation qualitative de la formation

Validation/ Sanction
Évaluation de l'acquisition des connaissances par un QCM sommatif en fin de formation. Remise d'une attestation d'acquisition des connaissances à chaque stagiaire ayant suivi la totalité de la formation et ayant réussi l'évaluation.

Objectifs

Comprendre l'impact, l'utilité des clauses des traités non proportionnels.

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

1. Connaître les éléments qui constituent un contrat de réassurance
2. Savoir identifier les divers types de clauses et comprendre leur utilité
3. Pouvoir appréhender les clauses les plus courantes dans les branches courtes
4. Comprendre le mécanisme de certaines clauses spécifiques aux branches RC.

Programme

PREMIÈRE JOURNÉE

- **Connaître les éléments qui constituent un contrat de réassurance**
 - ✓ Rappel sur la nature juridique du contrat
 - ✓ Les éléments qui constituent le contrat
- **Savoir identifier les divers types de clauses et comprendre leur utilité**
 - ✓ Les clauses de définition
 - ✓ Les clauses d'exclusion
 - ✓ Les clauses qui modifient le partage des sinistres et des primes

DEUXIÈME JOURNÉE

- **Pouvoir appréhender les clauses les plus courantes dans les branches courtes**
 - ✓ La notion d'aggregate et la clause aggregate
 - ✓ La clause de reconstitution de garantie
 - ✓ L'interlocking clause ou clause de superposition

TROISIÈME JOURNÉE

- **Comprendre le mécanisme de certaines clauses spécifiques aux branches RC**
 - ✓ Les clauses de stabilité ou stabilisation
 - ✓ Les clauses de rente
 - ✓ Les clauses de partage des intérêts

1 journée
(7 heures)

950 € HT

Intra présidentiel
In situ

Public
Professionnels de l'assurance et de la réassurance souhaitant découvrir Solvabilité II

Nbre stagiaires max : 10

Prérequis
Maîtriser les fondamentaux de la réassurance

Formateur
Evelyne Mlynarczyk (Cf. fiche formateur)

Moyens pédagogiques
Apports théoriques, exemples pratiques, échanges de groupe, QCM, remise d'un support de cours, évaluation qualitative de la formation

Validation/ Sanction
Évaluation de l'acquisition des connaissances par un QCM sommatif en fin de formation. Remise d'une attestation d'acquisition des connaissances à chaque stagiaire ayant suivi la totalité de la formation et ayant réussi l'évaluation.

Objectifs

Connaître les principes de base de Solvabilité II et l'impact sur la réassurance.

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

1. Découvrir les principes généraux de la nouvelle réglementation
2. Comprendre l'impact de Solvabilité II sur le fonctionnement de l'entreprise.

Programme

1. Découvrir les principes généraux de la nouvelle réglementation

- La mise en place de la nouvelle réglementation
- Les trois piliers de Solvabilité II
 - ✓ Exigence de fonds propres
 - ✓ Procédure de surveillance de la gestion des fonds propres
 - ✓ Discipline de marché.

1. Comprendre l'impact de Solvabilité II sur le fonctionnement de l'entreprise

- ✓ Vision assureur et vision réassureur
- ✓ Outils et compétences nécessaires
- ✓ Modélisation
- ✓ Notations, diversification et choix du réassureur.

1 journée (7 heures)

950 € HT

Intra présentiel

In situ

Public

Tous publics

Nbre stagiaires max : 10

Prérequis

Aucun

Formateur

Evelyne Mlynarczyk (cf.
fiche formateur)

Moyens pédagogiques

Apports théoriques,
exemples pratiques,
échanges de groupe, QCM,
remise d'un support de
cours, évaluation
qualitative de la formation.

Validation/ Sanction

Évaluation de l'acquisition
des connaissances par un
QCM sommatif en fin de
formation. Remise d'une
attestation d'acquisition
des connaissances à chaque
stagiaire ayant suivi la
totalité de la formation et
ayant réussi l'évaluation.

Objectifs

Découvrir les différentes solutions d'assurance mises en place en France pour la protection contre les risques naturels.

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

1. Différencier les divers périls naturels et les garanties d'assurance associées
2. Comprendre les spécificités françaises
3. Connaître les mécanismes de réassurance utilisés pour la couverture des diverses garanties d'assurance.

Programme

- 1. Différencier les divers périls naturels et les garanties d'assurance associées**
 - ✓ Les périls qui menacent la France
 - ✓ Les garanties d'assurance
 - des particuliers
 - des entreprises, des artisans commerçants, des collectivités locales et associations
 - des risques agricoles.
- 1. Comprendre les spécificités françaises**
 - ✓ Les catastrophes naturelles et la loi de 1982
 - ✓ Les garanties Tempête Grêle Neige
 - ✓ Le Fonds national de gestion des risques en agriculture.
- 1. Connaître les mécanismes de réassurance utilisés pour la couverture des diverses garanties d'assurance**
 - ✓ La réassurance avec garantie de l'État
 - ✓ La réassurance proposée par le marché international de la réassurance.

1 journée (7 heures)

1 200 € HT

Intra présentiel

In situ

Public

Professionnels de l'assurance, de la réassurance (gestionnaires de sinistres, services juridiques, services techniques)

Nbre stagiaires max : 10

Prérequis

Aucun

Formateur

Yorik Baunay (cf. fiche formateur)

Moyens pédagogiques

Apports théoriques, exemples pratiques, échanges de groupe, QCM, remise d'un support de cours, évaluation qualitative de la formation

Validation/ Sanction

Évaluation de l'acquisition des connaissances par un QCM sommatif en fin de formation. Remise d'une attestation d'acquisition des connaissances à chaque stagiaire ayant suivi la totalité de la formation et ayant réussi l'évaluation.

Objectifs

Identifier l'ensemble des risques naturels dans le monde et comprendre les divers régimes d'indemnisation mis en place.

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

1. Appréhender l'ensemble des risques naturels qui menacent le monde
2. Comprendre les notions d'assurabilité
3. Connaître les systèmes d'indemnisation des risques naturels et analyser leur possibles évolutions.

Programme

- 1. Appréhender l'ensemble des risques naturels qui menacent le monde**
 - Introduction
 - Etat des lieux des risques naturels en France et dans le monde
 - ✓ A l'échelle mondiale
 - ✓ En France
- 2. Comprendre les notions d'assurabilité**
 - ✓ Les raisons de l'inassurabilité
 - ✓ Evolution de la prise en compte des risques naturels par le système assurantiel
 - ✓ Les grandes familles de régime d'indemnisation des risques naturels
- 3. Connaître les systèmes d'indemnisation des risques naturels et analyser leur possibles évolutions**
 - ✓ Les systèmes d'indemnisation des risques naturels en France
 - ✓ Les systèmes d'indemnisation des risques naturels à l'étranger
 - ✓ Evolutions prévisibles des régimes d'indemnisation dans un contexte de changement climatique global.

Événements naturels

Évaluation du risque Événements Naturels CSD11

1 journée (7 heures)

1 200 € HT

Intra présentiel

In situ

Public

Professionnels de l'assurance, de la réassurance, modélisateurs, souhaitant comprendre et améliorer leurs connaissances sur la phénoménologie et la prévention des risques naturels en France et à l'étranger

Nbre stagiaires max : 10

Prérequis

Aucun

Formateur

Sophie Dupuy ou Yorik Baunay (cf. fiches formateur)

Moyens pédagogiques

Apports théoriques, exemples pratiques, échanges de groupe, QCM, remise d'un support de cours, évaluation qualitative de la formation

Validation/ Sanction

Évaluation de l'acquisition des connaissances par un QCM sommatif en fin de formation. Remise d'une attestation d'acquisition des connaissances à chaque stagiaire ayant suivi la totalité de la formation et ayant réussi l'évaluation.

Objectifs

Savoir évaluer les risques liés aux événements naturels en France et dans le monde.

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

1. Appréhender la phénoménologie des principaux aléas naturels
2. Identifier les zones à risque
3. Évaluer le risque lié aux événements naturels en France et dans le monde (tarification/exclusion/limitation)
4. Prévenir les risques naturels dans une optique assurantielle.

Programme

- 1. Appréhender la phénoménologie des principaux aléas naturels**
 - ✓ Tremblement de terre
 - ✓ Inondation
 - ✓ Effet du vent
 - ✓ Foudre
 - ✓ Autres.
- 2. Identifier les zones à risque**
 - ✓ En France
 - ✓ Dans le monde.
- 3. Évaluer le risque lié aux événements naturels en France et dans le monde (tarification/exclusion/limitation)**
 - ✓ Outils disponibles
 - ✓ Évaluation
 - ✓ Ébauche d'une tarification
 - ✓ Les exclusions en assurance RI.
- 4. Prévenir les risques naturels dans une optique assurantielle**
 - ✓ Les outils réglementaires existants
 - ✓ L'alerte et la prévision
 - ✓ La modélisation.

Événements naturels

Gestion assurantielle des sinistres liés aux catastrophes naturelles et aux aléas naturels - CES11

1 journée (7 heures)

1 450 € HT

Intra présentiel

In situ

Public

Professionnels de l'assurance, de la réassurance (direction des risques, direction de la gestion de sinistres, direction indemnisation, direction technique)

Nbre stagiaires max : 10

Prérequis

Aucun

Formateur

Yorik Baunay (cf. fiche formateur)

Moyens pédagogiques

Apports théoriques, exemples pratiques, échanges de groupe, QCM, remise d'un support de cours, évaluation qualitative de la formation

Validation/ Sanction

Évaluation de l'acquisition des connaissances par un QCM sommatif en fin de formation. Remise d'une attestation d'acquisition des connaissances à chaque stagiaire ayant suivi la totalité de la formation et ayant réussi l'évaluation.

Objectifs

Savoir gérer les sinistres liés aux catastrophes naturelles et divers aléas naturels.

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

1. Connaître les régimes et techniques assurantielles dédiés aux événements climatiques et aux catastrophes naturelles
2. Comprendre la modélisation et ses objectifs relatifs à la maîtrise de l'exposition d'un portefeuille de risques
3. Pouvoir sensibiliser les entreprises à la prévention et à une meilleure prise en compte des risques naturels dans leurs activités.

Programme

1. Connaître les régimes et techniques assurantielles dédiés aux événements climatiques et aux catastrophes naturelles

- ✓ Le régime d'indemnisation CAT NAT (présentation, fondement, évolution)
- ✓ Le régime d'indemnisation des risques climatiques (TGN)
- ✓ Les couvertures indicelles
- ✓ Les spécificités des risques naturels en terme de gestion de sinistre.

1. Comprendre la modélisation et ses objectifs relatifs à la maîtrise de l'exposition d'un portefeuille de risques

- ✓ Prérequis nécessaires à la modélisation des risques dans une optique assurantielle
- ✓ Modéliser le risque CAT NAT.

1. Pouvoir sensibiliser les entreprises à la prévention et à une meilleure prise en compte des risques naturels dans leurs activités

- ✓ Le Plan d'Action dédié aux événements majeurs
- ✓ Disposer d'outils et de services spécifiques aux risques naturels
- ✓ Proposer des services novateurs favorisant la prévention des risques CAT NAT et des aléas naturels.

Événements naturels

Techniques de modélisation des risques naturels et applications dans une optique assurantielle - CEM11

1 journée (7 heures)

1 450 € HT

Intra présidentiel

In situ

Public

Professionnels de l'assurance, de la réassurance souhaitant comprendre les principes généraux des techniques de modélisation des risques

Prérequis

Aucun

Nbre stagiaires max : 10

Formateur

Yorik Baunay (cf. fiche formateur)

Moyens pédagogiques

Apports théoriques, exemples pratiques, échanges de groupe, QCM, remise d'un support de cours, évaluation qualitative de la formation

Validation/ Sanction

Évaluation de l'acquisition des connaissances par un QCM sommatif en fin de formation. Remise d'une attestation d'acquisition des connaissances à chaque stagiaire ayant suivi la totalité de la formation et ayant réussi l'évaluation.

Objectifs

Connaître les techniques de modélisation des risques naturels et leurs applications dans le domaine de l'assurance.

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

1. Appréhender les différentes techniques de modélisation et les constituants d'un modèle
2. Connaître les composants d'un modèle CAT NAT
3. Pratiquer sur la base d'un exemple de mise en œuvre d'un modèle de risque naturel.

Programme

- 1. Appréhender les différentes techniques de modélisation et les constituants d'un modèle**
 - ✓ Principes généraux de la modélisation des risques naturels à travers l'exemple de plusieurs types de périls
 - ✓ Les méthodes de modélisation des risques CAT NAT (déterministe / probabiliste)
 - ✓ L'incertitude des modèles.
- 1. Connaître les composants d'un modèle CAT NAT**
 - ✓ Le module d'aléa
 - ✓ Le module de vulnérabilité
 - ✓ Le module de distribution des valeurs
 - ✓ Le module des conditions d'assurance.
- 1. Pratiquer sur la base d'un exemple de mise en œuvre d'un modèle de risque naturel**
 - L'exemple du risque inondation.

Événements naturels

Problématiques liées aux changements climatiques globaux - CEC11

1 journée (7 heures)

1 450 € HT

Intra présentiel

In situ

Public

Professionnels de l'assurance, de la réassurance, modélisateurs, souhaitant comprendre et améliorer leurs connaissances sur les changements climatiques

Prérequis

Aucun

Nbre stagiaires max : 10

Formateur

Yorik Baunay (cf. fiche formateur)

Moyens pédagogiques

Apports théoriques, exemples pratiques, échanges de groupe, QCM, remise d'un support de cours, évaluation qualitative de la formation.

Validation/ Sanction

Évaluation de l'acquisition des connaissances par un QCM sommatif en fin de formation. Remise d'une attestation d'acquisition des connaissances à chaque stagiaire ayant suivi la totalité de la formation et ayant réussi l'évaluation.

Objectifs

Connaître et comprendre les problématiques liées aux changements climatiques globaux.

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

1. Connaître les mécanismes du réchauffement climatique
2. Appréhender les conséquences des changements climatiques sur les risques naturels et les événements extrêmes en France et dans le monde
3. Connaître les implications assurantielles des changements climatiques attendus

Programme

- 1. Connaître les mécanismes du réchauffement climatique**
 - ✓ Phénoménologie
 - ✓ La modélisation climatique
 - ✓ Les changements climatiques observés en France et dans le monde.
- 2. Appréhender les conséquences des changements climatiques sur les risques naturels et les événements extrêmes en France et dans le monde**
 - Les conséquences attendues
 - ✓ A l'échelle globale
 - ✓ A l'échelle régionale
 - Les conséquences sur les phénomènes météorologiques extrêmes en France et dans le monde
 - ✓ Les inondations
 - ✓ Les tempêtes tempérées
 - ✓ Les cyclones tropicaux
 - ✓ Les sécheresses et canicules.
- 1. Connaître les implications assurantielles des changements climatiques attendus**
 - ✓ Globales
 - ✓ Par branches.

1/2 journée (4heures)

500 € HT

Intra présentiel
In situ

Public
Tous publics.

Nbre stagiaires max : 10

Prérequis
Aucun

Formateur
Géraldine Laborie (cf. fiches formateur).

Moyens pédagogiques
Apports théoriques, exemples pratiques, échanges de groupe, QCM, remise d'un support de cours, évaluation qualitative de la formation.

Validation/ Sanction
Évaluation de l'acquisition des connaissances par un QCM sommatif en fin de formation. Remise d'une attestation d'acquisition des connaissances à chaque stagiaire ayant suivi la totalité de la formation et ayant réussi l'évaluation.

Objectifs

Comprendre comment et pourquoi le Droit peut devenir l'allié stratégique de l'entreprise

À l'issue de la formation, chacun pourra :

1. Être familiarisé avec le Droit, les droits,
2. Comprendre les effets juridiques des engagements,
3. Analyser et prévenir la survenance des risques juridiques et de non-conformité.

Programme

1. Être familiarisé avec le Droit, les droits

- ✓ La sphère juridique comme source de complexité et d'incertitude pour les entreprises
- ✓ L'organisation juridique

2. Comprendre les effets juridiques des engagements

- ✓ Risque juridique, risque de non-conformité et risque de compliance : des risques d'actualité soutenus par différents textes normatifs (Loi Sapin II, le RGPD, Loi Vigilance sociétés mères, Ordonnance LB/FT...)
- ✓ La notion de responsabilité .

3. Analyser et prévenir la survenance des risques juridiques et de non-conformité

- ✓ Les outils de la gestion des risques et les outils issus du Droit
- ✓ Les Guides professionnels (AFEP/MEDEF, AFA, ACPR) .

La nouvelle directive sur la distribution d'assurances et le Règlement Général sur la Protection des Données - DDRG1

1 journée (7heures)

1500 € HT

Intra présentiel
In situ

Public
Tous publics.

Nbre stagiaires max : 10

Prérequis
Aucun

Formateur
Géraldine Laborie (cf. fiches formateur).

Formation pouvant être scindée en deux.

Moyens pédagogiques
Apports théoriques, exemples pratiques, échanges de groupe, QCM, remise d'un support de cours, évaluation qualitative de la formation.

Validation/ Sanction
Évaluation de l'acquisition des connaissances par un QCM sommatif en fin de formation. Remise d'une attestation d'acquisition des connaissances à chaque stagiaire ayant suivi la totalité de la formation et ayant réussi l'évaluation.

Objectifs

Comprendre les enjeux de la nouvelle réglementation en matière de distribution d'assurance et du Règlement Général sur la Protection des Données et leurs implications pratiques.

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

1. Comprendre l'impact de la DDA sur la conception des produits d'assurance : la responsabilisation des assureurs
2. Comprendre l'impact de la DDA sur le devoir de conseil et d'information de l'assureur
3. Comprendre l'impact de la DDA sur les intermédiaires
4. Comprendre le contexte relatif à la protection des données
5. Connaître le champ d'application du RGPD
6. Maîtriser les implications du RGPD
7. Connaître les sanctions applicables

Programme

PROGRAMME DE LA MATINÉE

- 1. Comprendre l'impact de la DDA sur la conception des produits d'assurance: la responsabilisation des assureurs**
 - a. Dispositions antérieures applicables et contexte d'adoption de la Directive
 - b. La mise en œuvre de produits d'assurance fortement encadrée
 - c. La notion de gouvernance du produit
- 2. Comprendre l'impact de la DDA sur le devoir de conseil et d'information de l'assureur**
 - a. Le renforcement du devoir de conseil et d'information
 - b. L'introduction d'un nouveau document d'information
- 3. Comprendre l'impact de la DDA sur les intermédiaires**
 - a. L'extension de la qualification d'intermédiaires aux distributeurs d'assurance
 - b. La lutte contre les conflits d'intérêt
 - Vers plus de transparence financière ?
 - Une clarification du statut des intermédiaires
 - c. Les nouvelles obligations mises à la charge des intermédiaires
 - La compétence professionnelle
 - La formation professionnelle
 - Les obligations d'honorabilité, d'assurance et de garantie financière réaffirmée
 - Le devoir de conseil et d'information renforcé

PROGRAMME DE L'APRÈS MIDI

- 4. Comprendre le contexte relatif à la protection des données**

L'évolution de la protection des données
Présentation du contexte d'adoption du règlement
- 5. Le champ d'application du RGPD**

Présentation du RGPD
Les données à protéger
- 6. Les implications du RGPD**

Les droits des personnes concernées
Les obligations pesant sur les entreprises
- 7. Les sanctions applicables**

La procédure de contrôle
Les sanctions pouvant être prononcées par la CNIL

2 journées
(14 heures)

2 500 € HT

Intra présentiel
In situ

Public
Toute personne impliquée dans la conduite d'un projet d'un programme quel qu'il soit (organisationnel, technique, administratif ou autre)

Nbre stagiaires max : 10

Prérequis
Aucun

Formateur
Pascal Drouet (cf. fiche formateur)

Moyens pédagogiques
Apports théoriques, exemples pratiques, échanges de groupe, QCM, remise d'un support de cours, évaluation qualitative de la formation

Validation/ Sanction
Évaluation de l'acquisition des connaissances par un QCM sommatif en fin de formation. Remise d'une attestation d'acquisition des connaissances à chaque stagiaire ayant suivi la totalité de la formation et ayant réussi l'évaluation.

Objectifs

Maîtriser la conduite de projet.

À l'issue de la formation, vous serez capable de

1. Renforcer ses capacités de chef de projet
2. Réaliser le cadrage du projet
3. Savoir élaborer et suivre la planification du projet
4. Réaliser le pilotage du projet et effectuer sa clôture

Programme

- 1. Renforcer ses capacités de chef de projet**
 - ✓ Les fondamentaux de la conduite de projet
 - ✓ Quelle méthode de gestion de projet ?
 - ✓ Les certifications
 - ✓ Les parties prenantes d'un projet
 - ✓ Diagnostiquer vos pratiques de chef de projet
 - ✓ *Autodiagnostic : Vos pratiques de chef de projet*
- 2. Réaliser le cadrage du projet**
 - ✓ Etude de faisabilité
 - ✓ Phases et jalons clés du projet
 - ✓ Cahier des charges
 - ✓ Lotissement, rôles et responsabilités
 - ✓ Estimation et budget du projet
 - ✓ Gestion des risques
 - ✓ Note de cadrage
- 3. Savoir élaborer et suivre la planification du projet**
 - ✓ Réseau PERT et représentation GANTT
 - ✓ Plan de Management de Projet
 - ✓ Gouvernance
 - ✓ Réussir vos comités
 - ✓ SCRUM et la gestion de projet
- 4. Réaliser le pilotage du projet et effectuer sa clôture**
 - ✓ Tableau de bord de pilotage
 - ✓ Traitement des problèmes
 - ✓ Avancement physique
 - ✓ La boîte à outils du chef de projet
 - ✓ Clôture

Créée en 2007, **Optirisk** est une société spécialisée dans la prévention et la gestion des risques.

Le pôle prévention est dédié à la réalisation d'analyses de risques dommage aux biens en prestations de service pour les assureurs entreprises de cette branche. Son portefeuille clients est constitué de plus de 20 compagnies, notamment CHUBB, RSA, MS/Amlin, GAN, Generali et QBE. Les visites sont réalisées par une équipe de 8 ingénieurs avec des profils complémentaires, ce qui permet de couvrir l'intégralité du spectre des besoins des clients, du risque simple au risque complexe de type HPR.

Le pôle gestion de risque est spécialisé dans le Plan de Continuité d'Activité (PCA), la cartographie des risques ou encore la gestion des risques de santé au travail. Ces prestations sont réalisées par trois ingénieurs « séniors » spécialisés.

La démarche PCA est en effet devenu un atout croissant pour les entreprises et leur permet de se différencier dans les appels d'offres. Il est d'ailleurs d'ores et déjà une exigence de certains clients dans leur sélection de fournisseurs, au travers de la certification ISO 22301. Optirisk a ainsi accompagné l'un des tous premiers groupes industriels français sur l'obtention de cette certification.

La cartographie des risques est un outil reconnu, permettant de hiérarchiser les risques de tous ordres - stratégique, opérationnel, financier, ressources humaines, etc. - et d'en piloter le niveau de maîtrise par les propriétaires de risque désignés.

Optirisk accompagne ses clients au travers d'outils spécifiques, d'accompagnement méthodologique, d'animation d'atelier et de sensibilisation des équipes à la gestion de risque.

La gestion des risques de santé au travail concerne notamment l'accompagnement sur des thématiques en cours d'évolution, telle que la pénibilité ou encore la mise à jour ou l'amélioration du document unique.

Ubyrisk Consultants est une société spécialisée, depuis 2006, dans l'étude, le conseil et l'expertise dans le domaine des risques naturels. L'activité de notre cabinet est organisée autour de 2 entités complémentaires : un pôle bureau d'étude/conseil et un pôle Web.

Le pôle Web concerne l'exploitation du site internet Catnat.net (1er site d'information francophone sur les risques naturels). Ce site, créé en 2001, fournit en permanence des informations concernant l'actualité internationale des catastrophes naturelles, la gestion des risques naturels et des changements climatiques et la cartographie en temps réel, et permet d'obtenir des statistiques dynamiques, des alertes et prévisions....Les activités de veille alimentent, en temps réel, la base de données BD CATNAT qui recense l'ensemble des catastrophes naturelles survenues dans le monde depuis 2001 (13 000 évènements référencés).

Catnat.net propose un panel de services exclusifs : outils d'alerte/prévision et de caractérisation des aléas météorologiques (grêle, vents tempétueux, températures, précipitations) à la commune en France et en Europe, outils de veille d'informations personnalisées en temps réel, statistiques en temps réel, bases de données...

Le pôle Etude et Conseil s'appuie à la fois sur des compétences internes et sur un réseau d'intervenants extérieurs très expérimentés et spécialisés dans différents domaines d'expertise (cartographie sous Système d'Information Géographique, météorologie, géologie, droit de l'environnement, hydrologie, statistique...). Ubyrisk Consultants est capable d'intervenir sur des problématiques (scientifiques, statistiques, réglementaires, techniques...) couvrant l'ensemble du domaine des risques naturels.

Notre bureau d'étude propose un grand nombre de prestations de service d'études et de conseils à destination des entreprises privées : études d'enjeux et de vulnérabilité, géodécisionnel et cartographie sous S.I.G dédiés aux risques naturels, formation professionnelle, conseils et expertises relatifs aux risques naturels et à leur gestion, fourniture et traitement de données (statistiques et cartographiques), études juridiques appliquées aux risques naturels, assistance à la mise en place de systèmes de modélisation des risques naturels.

Nos clients sont issus de secteurs très variés : grande distribution, BTP, assurance, réassurance, énergies renouvelables, immobilier, automobile, services de l'Etat et institutions scientifiques...

Strada, la société de conseil informatique spécialisée dans le secteur de l'assurance et de la réassurance

Depuis sa création en 2002, Strada Conseil est devenu un partenaire privilégié de nombreuses sociétés dans le secteur de la **réassurance et de l'assurance**. Offrant une alternative **plus souple et réactive que les grands cabinets de conseil**, notre approche des projets informatiques est à la fois **pragmatique et rigoureuse**.

Nos consultants, présentant tous une première expérience acquise auprès de grands groupes, ont la capacité de travailler aussi bien avec les directions métier que celles des systèmes d'information.

En plus de 10 ans, Strada Conseil a démontré son savoir-faire dans toutes les phases projet **tant en France qu'à l'international** : schémas directeurs, direction informatique déléguée, conduite de projet, consulting opérationnel et assistance à la maîtrise d'ouvrage.

C'est grâce à la qualité de ses intervenants et en appliquant les méthodes les plus adaptées que Strada Conseil peut engager sa responsabilité sur les projets qui lui sont confiés, en régie ou au forfait.

Notre expertise métier, notre expérience technique, notre dimension légère et notre capacité à travailler en partenariat avec des sociétés aux talents complémentaires nous permettent d'intervenir avec professionnalisme auprès de petites structures ou de prendre en charge des projets d'envergure au sein de grands groupes.

Plus d'infos : contact@strada-conseil.com

L'offre Strada Conseil

Audit Conseil

- Audit des systèmes d'informations
- Conseil en systèmes d'information
- Schéma directeur

Direction des systèmes d'information

- Direction informatique déléguée
- Management de transition

Management de projet

- Pilotage
- Assurance qualité
- Conduite de projet

Assistance à maîtrise d'ouvrage

- Expression de besoin
- Organisation
- Homologation
- Accompagnement du changement

Ingénierie et études

- Conception
- Migration de système
- Intégration de progiciels

Tierce Maintenance Applicative